

**Feuillet paroissial du
23 février au 9 mars 2025**

**PELERINAGE ORATOIRE ST-JOSEPH 2025
JEUDI 13 MARS 2025**

8h15 Embarquement / Paroisse Ste-Marguerite-d'Youville, Châteauguay
8h30 Départ de l'autobus (durant le trajet : chapelet, explications, indulgence...)
9h15 Arrivée / Accueil : Remise plan du site (aussi disponible guide du visiteur 2\$)
9h30 Visite libre avec l'abbé Clément (environ 1h) ou
9h30 – 13h30 : Libre à chacun : visite, confessions, musée, tombeau, boutique,
- Diner à la cafétéria (prévoir \$)
13h30-14h00 CRYPTTE
- 13h30 Prières / confession
- 14h00 Messe de la neuvaine, bancs réservés pour notre groupe
15h15 Prière, adoration et temps libre
16h30 : Embarquement
17h30 : arrivée (dépend du trafic)
Coût du transport : 20\$ / personne : place réservée sur paiement seulement.
Pour réservation et paiement : Chantal Larocque 438-882-8249
chantal.larocque77@gmail.com

Bienvenue à tous(tes)

MERCREDI DES CENDRES ET DÉBUT DU CARÊME

Mercredi le 5 mars nous entrons en carême avec le Mercredi des Cendres. Nous débutons donc notre temps de préparation de 40 jours, en vue de la célébration de Pâques. Les cendres sont un signe de pénitence ou de deuil bien connu dans la Bible, les cendres marquent notre entrée en Carême, temps d'écoute attentive de la Parole de Dieu et de conversion, de préparation ou de rappel du baptême, de réconciliation avec Dieu et avec nos frères et sœurs, et une occasion de recourir plus fréquemment aux « diverses armes de la pénitence chrétienne »: la prière, le jeûne et l'aumône. Le signe des cendres a pour origine le rite antique duquel les pécheurs convertis se soumettaient à la pénitence. L'Église a voulu le conserver pour exprimer cette attitude de pénitence, à laquelle chaque baptisé est appelé durant l'itinéraire de Carême. (Site du diocèse de Valleyfield)

Le Mercredi des Cendres, tout comme le Vendredi Saint, est un jour de jeûne et d'abstinence. Ensemble, entrons avec joie dans ce temps béni de préparation à Pâques, et puisse le Seigneur nous conduire sur ce chemin de conversion!

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS
Ste-Philomène 10h (au sous-sol du presbytère, 50 places)
St-Joachim : 14h30
Sainte-Marguerite d'Youville : 19h30

**Célébrations du
23 février au 9 mars 2025**

Dimanche, 23 février, 7^e dimanche du temps ordinaire VERT
10h30 Suzanne Desparois (50^e ann.) /

Marie-Paule Hallé
Huguette et Alice Perreault /
Jean-Jacques Perreault

Robert Lavallée / son épouse
Léo Seers (35^e ann.) / Louise et les enfants
Lucien Beaudin / Gisèle et Jean-Jacques Ziller

Jeudi, 27 février

9h00 Dolorès Trépanier / offrandes aux funérailles

Dimanche, 2 mars, 8^e dimanche du temps ordinaire VERT

10h30 Claire Chèvrefils-Primeau (30^e ann.) / ses
filles Ginette et Lise

Reconnaissance pour vos prières / Thérèse
Mariette Dubuc-Clairmont (6^e ann.) /
son époux

Ernest Tranquille et Yvette Brault Tranquille /
Pierre Tranquille

Action de grâce / une paroissienne

Mercredi, 5 mars (mercredi des cendres)

14h30 Yves Dion (1^{re} ann.) / sa fille

Jeudi, 6 mars

9h00 Berthe Kirombo / offrandes aux funérailles

Dimanche, 9 mars, 1^{er} dimanche du Carême VIOLET

10h30 Lilyanne Duranceau Mallette / la famille
Denyse Matte / offrandes aux funérailles
René Reid (32^e ann.) / Thérèse et les enfants
Jean-Louis Chèvrefils / Carmen Chèvrefils
Jeannine Auger / Jean-Jacques Perreault

Nous recommandons à vos prières

Thérèse Desruisseaux, décédée le 10 février à l'âge de 95 ans. Les funérailles auront lieu le 1^{er} mars à 13h00.

OFFRANDES

9 FÉVRIER : 721\$

ASSEMBLÉE DES PAROISSIENS(NES) DE ST-JOACHIM

Vous êtes conviés à une assemblée de paroissiens(nes) dimanche le 9 mars à 14H00 en l'église de Saint-Joachim.

Le sujet abordé sera la situation du presbytère et du terrain du presbytère de Saint-Joachim. Bienvenue à tous les paroissiens(nes).

Ce sera un plaisir de vous y retrouver !

M. Jean-Guy Rochon, président de l'assemblée de fabrique.

☞ ----- ☞



**Il n'y aura pas de vente de
billets à la porte**

☞ ----- ☞

**PROCHAIN PARCOURS A L P H A
DIMANCHE 23 MARS 2025
Informations à venir**

☞ ----- ☞

PROCHAINE SOIRÉE; SAMEDI 1^{ER} MARS À 19H

